



Depuis que le phylloxera a réduit de moitié la production de nos vignes, les céréales constituent notre principale richesse agricole. La France est, après les États-Unis, le pays qui récolte le plus de froment.

Cette culture est particulièrement intensive dans certaines régions favorisées par la nature géologique de leur sol : le limon de l'Artois

et de la Picardie, les calcaires lacustres de la Brie et de la Beauce, les alluvions de la Limagne et de la basse Bourgogne. Dans ces régions particulièrement riches, les cultures industrielles prennent place à côté du froment.

Là où le froment manque, c'est que l'altitude s'oppose à sa culture (Alpes et Pyrénées), ou bien la raideur des pentes (Cévennes méridio-

nales), ou bien la pauvreté du sol (granits du Massif central et de la Bretagne, craie de la Normandie, argiles et sables de la Sologne). Ce qui a le plus contribué à généraliser la culture du froment et à en augmenter les productions, c'est le remplacement des jachères par les fourrages artificiels. De même coup, l'élevage des bestiaux s'est accru et amélioré sur toute la surface du pays.

Au reste, comme le froment, l'élevage a ses pays d'élection. Pour le gros bétail (bovins et chevaux), ce sont les pays de sol à la fois riche et humide, c'est le remplacement des jachères par les fourrages artificiels. De même coup, l'élevage des bestiaux s'est accru et amélioré sur toute la surface du pays.

De même pour l'élevage qui caractérise nos régions sèches et chaudes, basse vallée du Rhône, Provence et Roussillon; il y occupe les pentes inférieures, d'ordinaire disposées en terrasses, tandis que dans les fonds irrigués, comme dans des oasis, la culture des arbres fruitiers, des légumes et des fleurs trouvent des conditions analogues à



contraire, les terres maigres et sèches des Causses, de la Champagne, de la Crau, des Alpes de Provence.

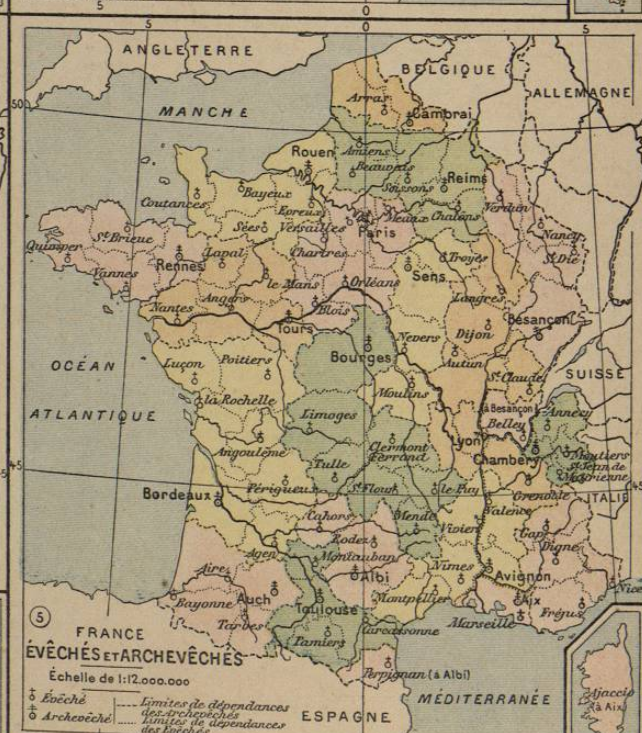
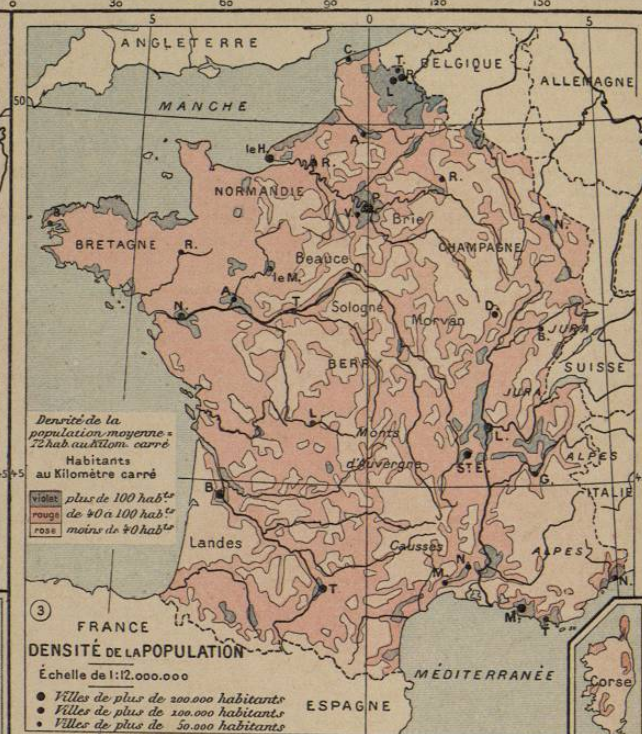
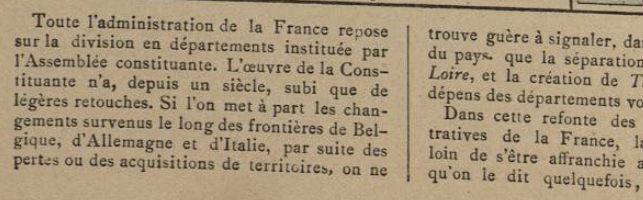
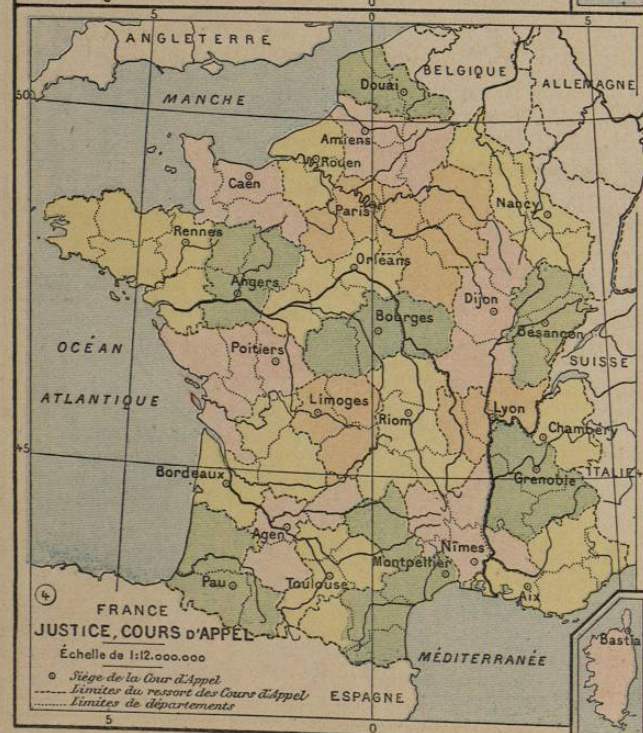
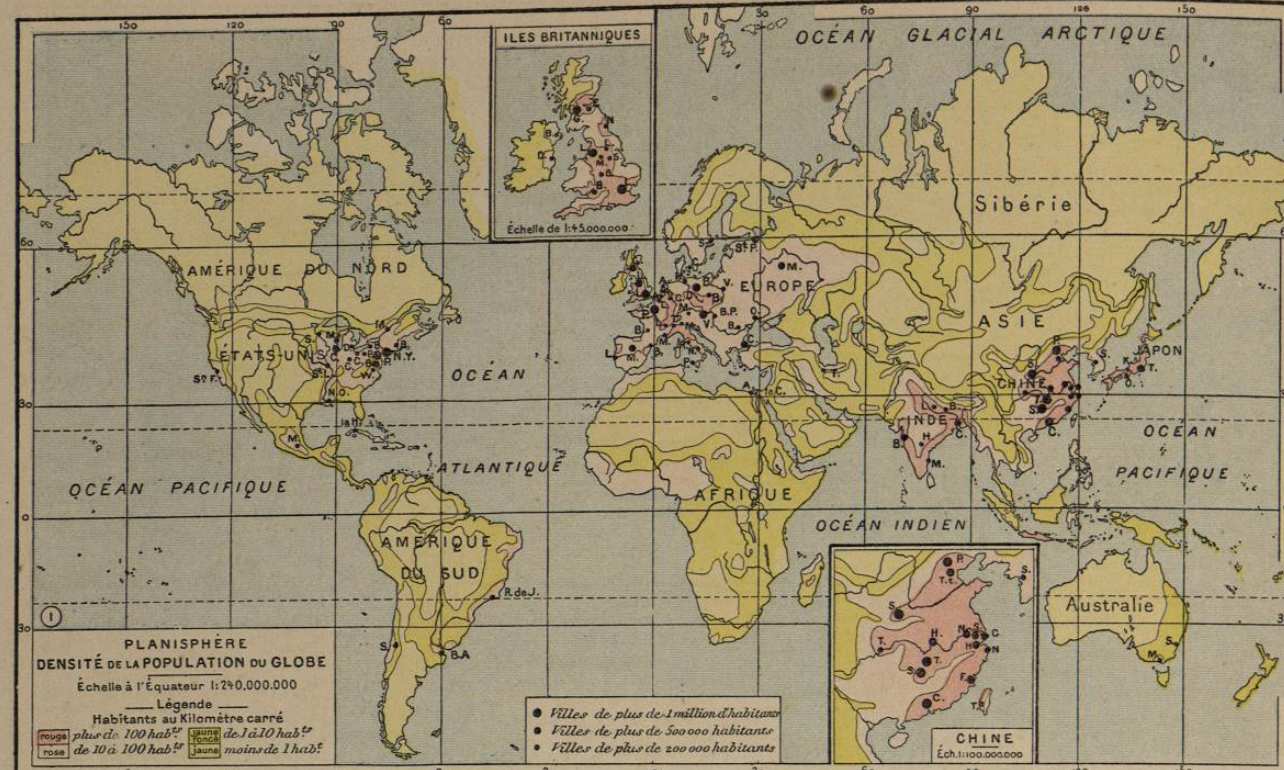
Il faut noter en outre une grande variété de cultures secondaires mais caractéristiques : par exemple, celle du maïs, cantonnée dans la vallée de la Saône et le Midi pyrénéen, parce que là seulement la chaleur et l'humidité se combinent

de façon qui lui convienne. De même pour l'olivier qui caractérise nos régions sèches et chaudes, basse vallée du Rhône, Provence et Roussillon; il y occupe les pentes inférieures, d'ordinaire disposées en terrasses, tandis que dans les fonds irrigués, comme dans des oasis, la culture des arbres fruitiers, des légumes et des fleurs trouvent des conditions analogues à

celles qui les font prospérer sous le climat humide et doux des côtes bretonnes.

Ainsi la physionomie agricole des diverses régions françaises, tient en grande partie au caractère géographique spécial que leur donnent le climat, le relief du sol, la géologie. Néanmoins le travail a déjà, dans bien des cas, réussi à corriger la nature. Ainsi la Bretagne septentrionale s'est enrichie des débris de la mer voisine; les prairies et le bétail des vallées limousines se sont améliorées, grâce aux amendements calcaires du Poitou; les eaux de la Durance ont permis de mettre en culture une partie de la Crau. Par contre, la nature a été aussi souvent contrariée dans un mauvais sens; déboisement des montagnes, mise en étang de la Dombes.

Armand COLIN et C^o, éditeurs.



Toute l'administration de la France repose sur la division en départements instituée par l'Assemblée constituante. L'œuvre de la Constituante n'a, depuis un siècle, subi que de légères retouches. Si l'on met à part les changements survenus le long des frontières de Belgique, d'Allemagne et d'Italie, par suite des pertes ou des acquisitions de territoires, on ne trouve guère à signaler, dans l'intérieur même du pays, que la séparation du Rhône et de la Loire, et la création de Tarn-et-Garonne, au delà des départements voisins.

Dans cette réforme des divisions administratives de la France, la Constituante est loin de s'être affranchie aussi complètement qu'on le dit quelquefois, des tracés de li-

mites fournis par les divisions antérieures. Certaines provinces sont assurément difficiles à identifier avec un groupe de départements bien défini; on en trouve au contraire pour lesquelles la concordance est complète; ainsi la Bretagne, dont les limites n'ont pas bougé depuis le milieu du treizième siècle. De même la Charente-Inférieure correspond exactement aux gouvernements d'Anis et de Saïngon.

Sur beaucoup d'autres points on retrouve une concordance analogue. C'est frappant surtout pour un certain nombre de limites marquées pour un certain nombre de parcs, soit le Rhône formait, sur tout son parcours, une frontière intérieure. La Loire séparait presque aussi exactement les Bivarques des Edui et le Berry du Nivernais, que le Cher de la Nièvre. La Brete et l'Épte limitaient la Normandie, comme elles limitent la Seine-Inférieure et l'Eure. La haute Sarthe séparait la Normandie du Maine, comme elle sépare l'Orne de la Sarthe; de même pour l'Indre entre la Touraine et le Poitou, comme aujourd'hui, entre l'Indre-et-Loire et la Vienne.

Plus nombreuses encore apparaissent les coïncidences si l'on examine les subdivisions de l'ancien régime (bailliages, etc.). C'est là, en effet, que survivaient les divisions les plus anciennes et, en même temps, les plus voisines de la nature. On peut dire qu'elles survivent encore dans nombre de départements. Avec eux ont disparu sur la carte quelques-unes des cir-

cumscriptions de l'ancien régime. L'Indre-et-Loire, ce sont les Touraie; — la Dordogne, les Périgors; — l'Aveyron et le Tarn, les Rutoni; — la Loire et le Rhône, les Segusiavi, etc. Ainsi, à travers les inévitables transformations de l'histoire, se sont perpétués plusieurs tracés de limites qui sont comme des repères marqués par la nature. Ceci explique en partie pourquoi la division

départementale, sans effacer dans le langage et les moeurs les distinctions provinciales, y a pris une place désormais prépondérante. Il n'y aurait peut-être de caduc en elle que les arrondissements (simplification des districts de la Constituante, qui paraissent à leur tour trop petits, depuis l'établissement des chemins de fer et des télégraphes.